



Organisme Mixte de Gestion Agréé du Val d'Allier et du Livradois

Place de la Résistance – BP 30 43100 Brioude cedex

brioude@cgaval.org

Nouveau!

Le regroupement au sein d'un même organisme de gestion agréé, **organisme mixte de gestion** (OMGA), d'adhérents relevant des régimes BIC, BNC et BA est désormais possible.

Tous les professionnels libéraux,
les Agriculteurs
les artisans,
les commerçants
et les prestataires de services
dont les résultats sont soumis à l'impôt sur le
Revenu dans la catégorie des BNC – BA -BIC
peuvent dorénavant adhérer à

L'Organisme Mixte de Gestion Agréé
du Val d'Allier et du Livradois



Moins d'impôts

Les Avantages de l'adhésion

- Dispense de majoration de 25 % du bénéfice imposable ;
- Déductibilité intégrale du salaire du conjoint ;
- Réduction d'impôts pour frais d'adhésion et de tenue de comptabilité ;(*)
- Dispense de pénalités fiscales au profit de nouveaux adhérents dans les 3 mois de l'adhésion.

(*) Sous conditions

Ne pas jeter sur la voie publique.

Plus de tranquillité

Les services de votre OMGA

- Dossier de Gestion retraçant les points forts et les points faibles de l'entreprise ;
- Dossier de Prévention des difficultés économiques et financières ;
- Séances d'information et de formation destinées aux chefs d'entreprises, à leur conjoint ou à leurs salariés ;
- Examen de Cohérence, de Concordance et de Vraisemblance (ECCV) des déclarations ;
- Examen Périodique de Sincérité (EPS) des pièces justificatives ;
- Site internet www.cgaval.org avec accès à votre espace personnel ;